



Loyer impayé par ma locataire

Par **chancinie**, le **18/11/2008** à **11:20**

Bonjour, J'ai ma locataire qui ne paie pas son complément de loyer
Dois je le signaler à la CAF
Merci de me répondre

Par **ellaEdanla**, le **18/11/2008** à **13:37**

Bonjour,

signaler le défaut de paiement à la CAF ne changera pas la situation.

Je pense que le mieux pour vous serait d'entamer une procédure en paiement de loyers et expulsion. Pour cela je vous invite à consulter un huissier de justice compétent sur la Commune où demeure votre locataire.

Je reste disponible pour vous éclairer sur cette procédure.

Cordialement.

Par **erardvero**, le **09/01/2009** à **21:36**

bonsoir chancinie
surtout ne pas dire à la CAF que votre locataire ne paie pas son complément de loyer car elle

va lui envoyer une demande de mise en place d'un plan d'apurement avec une date limite, et si à cette date votre locataire ne paie toujours pas son loyer, vous ne toucherez plus ses AL. J'ai ce problème avec ma locataire, pour qui j'ai fait saisir les AL. Si le 25 juin la CAF n'a pas le plan d'apurement, elle ne me verse plus rien. C'est complètement illogique, mais c'est comme ça.
Véronique